ORIGINAL

**AB'AIR**
**Société par actions simplifiée au capital de 600 001 euros**
**Siège social : 6, Rue Paul Cézanne, 93360 NEUILLY PLAISANCE**
**493 707 095 RCS BOBIGNY**

## DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2011

## *PROCES VERBAL*

Le 22 Septembre 2011, à 9 heures,

Le Président, Monsieur Yves MILLOT,

décide, en application de l'article 4 des statuts de la société, de transférer le siège social de NEUILLY PLAISANCE (93360) – 6, rue Paul Cézanne à **PLOUDALMEZEAU (29830) – Route de Brest**, et ce, à compter du 30 Septembre 2011.

Il décide en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts ainsi qu'il suit :

**ARTICLE 4 – SIEGE**

« Le siège de la société est fixé à : PLOUDALMEZEAU (29830), Route de Brest. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

En conséquence, il donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des décisions ci-dessus, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de publicité.

**Le Président**
Yves MILLOT